



Rodez le 22 mars 2018

Monsieur le Directeur.

Nous voici aujourd'hui en 2022, au terme de quatre années de politiques ayant scellé la mise à mort de plusieurs services publics, mise à mort à laquelle la DGFIP n'a bien sûr pas échappé.

Le service qu'offrait il y a peu la DGFIP, a donc quasi-totalement disparu, et pourtant les effets escomptés ne sont pas du tout atteints :

- La fermeture des trésoreries a mis à mal les collectivités territoriales, et notamment les plus petites qui dépensent de grosses sommes pour s'octroyer les services d'un cabinet comptable privé.
- Le public précaire et les plus âgés sont désemparés face aux portes fermées des services qui les accueillait.
- Les zones rurales sont laissées à l'abandon.
- Les centres d'appels surchargés ne peuvent répondre aux questions fiscales des usagers.
- les délais de réponse par Internet ont explosé et les réclamations pleuvent chez le médiateur.
- L'état continue de dilapider ses biens et son personnel pour éponger sa dette, mais rien n'y fait.
- La fraude à la TVA a explosé au vu de l'automatisation des remboursements et de l'absence de contrôle. Et la trésorerie de l'État continue donc d'être mise à mal.
- Le prélèvement à la source est un échec, les recettes fiscales ont fortement diminué depuis que les entreprises en difficulté ne règlent plus l'impôt qu'elles ont pourtant prélevé.
- Avec l'arrivée de nombreux ex-fonctionnaires en recherche d'emploi, le chômage a augmenté et précarise encore plus les plus défavorisés.

Nos éminences grises se seraient-elles finalement trompées ?

Devant ce constat d'échec, la direction générale a donc décidé de supprimer les directeurs locaux, et de ne laisser que quelques sbires pour finir de scier les branches locales de la DGFIP.

Et les conséquences sont lourdes.

- Les agents des finances publiques ont été contraints de soit rejoindre une destination qu'ils ne souhaitent pas et ont subi une mobilité forcée, soit ont été placés en disponibilité car leur affectation nouvelle les mettait en grande difficulté.
- Les usagers n'ont plus confiance en ce qui reste de notre administration et la fraude augmente car le contrôle ne peut plus être assuré : l'égalité devant l'impôt est devenu un vain principe.
- Notre nation devient un état de non-droit, car la disparition des services publics a engendré un sentiment d'abandon.
- La privatisation des services publics pèse tous les jours sur les démarches des usagers : d'un service assuré naguère par l'Etat, c'est au citoyen lambda de régler la facture.

... ..

Effectivement, nous sommes bien en 2018, mais les politiques gouvernementales successives ont mis à mal notre direction, notre service public républicain.

Avec la perspective de CAP 2022, après la RGPP, la MAP et aujourd'hui l'ASR, nous voyons bien que

l'évolution retenue par notre direction ne va pas dans le sens du service public dont l'ensemble des usagers est en mesure de disposer.

Seule la logique économique est observée, pas la réalité du terrain : pas la réalité de ce dont la population a besoin, quelle qu'elle soit, quel que soit le moyen de contacter un service public de son choix.

Les syndicats FODGFIP, CGT Finances Publiques, Solidaires Finances Publiques demandent donc un arrêt immédiat de cette politique dont on connaît déjà les effets désastreux.

Cette journée du 22 mars 2018 marque le désaccord total avec des décisions anti-service public.

Les chantiers ouverts portent en germe la destruction programmée d'une Fonction Publique au service du citoyen dans le respect des principes républicains de neutralité et d'égalité de traitement.

L'annonce de départs volontaires selon des modalités non connues à ce jour et le remplacement des fonctionnaires par des contractuels traduisent la volonté d'éclatement des statuts particuliers et du statut général.

La numérisation croissante éloigne chaque jour un peu plus le citoyen des services publics.

Nous rejetons donc en bloc l'ensemble de ces mesures ce jour et vous demandons de faire remonter cette déclaration à notre direction générale.